



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 12 septembre 2006

Co-Présidents : Catherine REYSSAT ; Jean NEBAS.

Elus municipaux : Michel GENDREAU ; Danièle GANDILLON

Membres : Jacques ARTHUR ; Ghislaine BERTHEAU ; Bruno BLANCHARD ; Robert BONNIFET ; Agnès CANTIN ; Karine CASAMAYOU ; Roland COLLOT ; Jacques DUBE ; Sylvie DUBUC ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Claude EPAMINONDAS ; Jean-Claude GAUDIN ; Mireille GUERINEAU ; Yannick KERVRAN ; Francis MATHIEU ; Jean-Michel MINIOT ; Sylvie MIOT ; Rémy PERRIN ; Gérard RICHARD ; Jean-Paul RICHET.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Laurence FAUCON ; Nicole DESCAZAUX ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Jacques THIOLETT ; Sylviane SALAÛN ; Gérard MACKÉ.

Absents : Michèle LE FRIANT ; Christabelle CHOLLET ; Eric COTILLEAU ; Christian JAIFRAI ; Olivier LE MAUR ; Denis MOUTTE ; Anne RIFFAUD.

Intervenant : M. MALANDIN, Directeur d'ARIZONA CHEMICAL et ses collaborateurs.

Public : environ 30 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu de la séance précédente.
- Intervention de M. MALANDIN, Directeur d'ARIZONA CHEMICAL.
- Place Georges Renon : présentation par le groupe de travail des principes d'aménagement.
- Point sur les travaux voirie : Michel GENDREAU.
- Questions et informations diverses :
 - Assemblée plénière des conseils de quartier du 7 octobre 2006.
 - Rencontre démocratie locale de Dijon : les 20-21 octobre 2006.

1/ Approbation du compte rendu de la séance du 27 juin 2006.

Le compte rendu n'a pas été validé par le conseil car ils ne l'ont pas reçu.

A rectifier : Mme Sylvie DUPUIS DULUC était présente lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2006.

2/ Intervention de M. MALANDIN

1- Impact sur la qualité de l'air

ATMO Poitou-Charentes a mis en place un dispositif temporaire de mesure de la qualité de l'air à proximité de l'usine ARIZONA CHEMICAL, pendant une période de 4 mois (novembre 2005 à février 2006).

Il a permis de mesurer les polluants suivants :

- Dioxyde de soufre
- Hydrogène sulfuré
- Oxydes d'azote
- Poussières
- Monoxyde de carbone
- Dioxines et furannes
- Fluorures
- Métaux lourds
- Un certain nombre composés organiques volatils

2- Qualité de l'air dans le Poitou-Charentes

L'indice ATMO est l'indice de la qualité de l'air sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Il est construit à partir de 4 polluants :

- Dioxyde de soufre
- Dioxyde d'azote
- Ozone
- Poussières en suspension PM10.

En 2004, la qualité de l'air est qualifiée de très bonne à bonne (indice compris entre 1 et 4) pendant au minimum 300 jours en Poitou-Charentes.

Les indices de qualité de l'air atteignent très rarement les valeurs entre 5 et 7 et jamais la valeur 8. Cela représente une nette amélioration de la qualité de l'air globale due principalement au fait que l'été 2004 n'a pas été très ensoleillé, en particulier par rapport à l'été 2003 qui fut caniculaire.

La qualité de l'air se dégrade essentiellement d'avril à septembre en raison de l'augmentation des teneurs en ozone dans l'air ambiant. Quand les indices deviennent mauvais (indice 6 à 7) en période hivernale, les polluants le plus souvent mis en cause sont les poussières en suspension.

En 2004, la répartition des indices selon les 3 classes retenues est comparable à celle obtenues pour les années 2002 et 2001, traduisant ainsi le caractère exceptionnel de la canicule de 2003 et de la dégradation de la qualité de l'air qui en a découlé.

Le sous-indice SO₂ est toujours très faible et n'est jamais à l'origine de l'indice de qualité de l'air. En effet, les concentrations en dioxyde de soufre étant très faibles sur l'ensemble de la région, la qualité de l'air au regard du dioxyde de soufre est très bonne à excellente.

Pour plus d'informations : www.atmo-poitou-charentes.org

3/ Point voirie

Le projet d'aménagement de la place du Roulage a franchi une nouvelle étape avec le démarrage , le mercredi 7 juin de la première phase des travaux de voirie, à l'issue des travaux préparatoires de réfection du réseau eau et d'enfouissement des réseaux, engagés en septembre 2005.

Jusqu'en août 2006, la première phase de travaux a porté sur l'aménagement de l'avenue de Verdun avec pour principale contrainte la mise en double sens le temps des travaux de la rue Ernest Pérochon. Pendant ces trois mois, l'avenue de Verdun est fermée à la circulation et au stationnement, les bus urbains sont déviés par la rue Ernest Pérochon, l'arrêt Verdun est maintenu avenue Bujault à l'angle de la rue Rabelais.

Septembre 2006, se termine la deuxième phase à l'angle des rues Mellaise et 24 février.

Septembre – octobre 2006, débutera la troisième phase des travaux qui porteront sur l'aménagement de la rue de la Gare côté pair jusqu'à la rue Solférino.

En conséquent, la programmation des travaux du rond point Jean Jaurès/ Saint Jean d'Angély est repoussée à la mi-octobre 2006 afin que la circulation vers le centre-ville soit possible.

Autres travaux dans la Ville :

- rue René Cassin : Mise en place de grillage afin de sécuriser. Les travaux sont donc protégés.
- Carrefour Tardy/ Broche sera mis en étude en 2007. Travaux 2008.
- Rue des Pèlerins/ Jean Jaurès : mauvaise visibilité au niveau du STOP.
- Rue de la Thomasserie : concernant les écoulements d'eaux, il s'est avéré que ce n'est pas du ressort de la Ville mais de la CAN.

4/ Place Georges Renon

Présenté par Monsieur Francis MATHIEU.

Ce projet a été réalisé suite à l'enquête distribuée à 3400 habitants en avril 2006. Seulement 43 réponses ont été retournées dont 17 du quartier Georges Renon et 10 du quartier Saint Symphorien.

Les Espaces Verts ont présenté 2 esquisses :

Le groupe de travail a retenu le scénario où le stationnement est autour de la place, la place elle-même étant constituée d'espaces verts et estiment que le scénario 1 manque de sécurité. En effet, une aire de jeux pour enfants est prévue

Dans les 2 cas, le nombre de places est identique.

Il est prévu de conserver les places de stationnement, environ 50 places au lieu des 80 actuel sachant que le taux d'occupation est de 50%. Cela permettrait le maintien des places occupées.

Exigence : maintien du parking..

Il est prévu :

- une ou deux aire(s) de jeux pour enfants
- plusieurs espaces boulistes (60 à 70 boulistes par jour en été).
- Un canisite (espace chiens).

En ce qui concerne les auto-caristes, la place de l'ancien abattoir va être étudiée (avenue de la Rochelle).

5/ Questions et informations diverses

- Monuments aux Morts : Une demande auprès des services a été faite car les noms sont effacés.
- Stade Municipal (avenue de la Rochelle) : demande de fermeture plus efficace du portail. Une chaîne avait été installée, mais elle a été cassée.
- Ecole Pasteur : le portail électrique reste ouvert.
Réponse : c'est à l'équipe d'enseignement de veiller à la fermeture de ce portail le soir.
- Demande de bilan de l'occupation de l'aire de grand passage à la Tranchée :
 - 1^{er} groupe : sont venus fin mai/ début juin, ils sont restés une semaine. Les membres les ont rencontrés et on été bien accueillis.
 - Ils ne sont pas venus. Deuxième rassemblement : fin août, sont restés une semaine.
- L'Assemblée plénière des conseils de quartier aura lieu le samedi 7 octobre 2006 à la Tour Chabot et les rencontres de la Démocratie Locale les 20 et 21 octobre 2006 à Dijon.

La séance est levée à 23h30.

Pour mémoire, les priorités du Conseil de quartier pour 2007 sont les suivantes :

- Carrefour Saint Symphorien/ Louis Tardy/ Jean Moulin
- Aménagement de la place Georges RENON
- Carrefour des Pèlerins/ Jean Jaurès.

La prochaine séances du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 décembre 2006 à 20h30 à la Maison de quartier de Saint Florent.

80

